

# Réduction et tri des déchets

Quelques bons conseils au quotidien:

- \* Évitez au maximum les produits jetables et les emballages : adieu les lingettes, les uni-doses, les doubles emballage; vous gagnez de la place et vous limitez les déchets ménagers.
- \* Remplacez les produits en dose individuelle et/ou à usage unique.
- \* Préférez les pots contenant davantage de produits, achetez au détail ou en vrac.
- \* Boire plutôt l'eau du robinet, investissez dans les brocs adoucisseurs, si l'eau à le goût du chlore, laissez reposer au réfrigérateur.
- \* Collez un "STOP PUB" sur sa boîte aux lettres, ils sont disponibles en Mairie, auprès des associations ou dans les Espaces Info Energie et permettent de recevoir l'information des collectivités.



Limitez les impressions papier.

- \* Réutilisez ou refusez les sachets plastiques, sachez utiliser cabas et paniers.
- \* Récupérez les déchets alimentaires et compostez ( un composte à disposition dans chaque lieux d'hébergement ), nos ambassadeurs ont mis à votre disposition des plaquettes informatives.
- \* Ne pas jeter dans l'égout ni dans les toilettes de quelconques produits

"parasitaires"

( lingettes, serviettes hygiéniques, préservatifs, coton tiges...)

\* Achetez des lessives et produits d'entretien écolabellisés et concentrés.



\* Employez un torchon ou une éponge, plutôt que des feuilles de papier essuie-tout.

\* Rapportez les médicaments en pharmacie.

\* Stockez vos produits dangereux ( piles et autres accumulateurs, encres, toners ), dans un conteneur spécifique mis à votre disposition.

\* Préférez les produits sans pile, comme ceux se branchant sur une prise, les balances mécaniques, les lampes à dynamo...

\* Economisez les piles, achetez des batteries rechargeables, lorsque ces piles et batteries seront devenues inutilisables, vous trouverez des bacs spéciaux dans les points de vente ( obligatoire depuis janvier 2001 ).

\* Privilégiez les ampoules basses consommation; vous réduisez vos dépenses et vos déchets

\* Pensez à donner au lieu de jeter, renseignez-vous auprès de ces organismes qui pourront certainement donner à ces objets une deuxième vie.

\* Achetez des cadeaux "dématérialisés" comme des places de spectacles ou des billets de concerts, des abonnements, des cours de cuisine...du plaisir sans déchet.

\* N'entretenez pas et ne créez pas de décharges sauvages.

\* Pour les pique-nique, utilisez des boîtes alimentaires hermétiques, des gourdes et des couverts de tous les jours.

\* Ne déversez aucun produit dans les cours d'eau.

# Le compostage



\* Les déchets alimentaires peuvent être recyclés pour servir de compost dans votre jardin. En ville, si vous possédez un balcon, vous pouvez constituer votre propre bac à compost, ou bien acheter un composteur à lombrics, qui vous permettra de fertiliser toutes les plantes de la maison.

\* Si vous manquez de place ou si vous n'en avez pas l'utilité chez vous, déposez vos déchets alimentaires dans un conteneur spécialisé ( recueil communal ).

\* Evitez de jeter les huiles alimentaires usagées dans l'évier ( vinaigrette, huile de boîte de thon, huile de friture...); Une fois rejetées, les huiles forment une pellicule sur l'eau qui asphyxie les bactéries chargées d'épurer cette dernière. Stctez-les dans une bouteille plastique fermée que vous jetterez avec les produits non recyclables.

Informations données aux clients par le biais des plaquettes confectionnées par "le coin des enfants"

Compost : définition et principes de base

Le compost est le résultat du recyclage des matières organiques comme les résidus alimentaires, les feuilles, les déchets de jardinage, le papier, le bois, le fumier et les résidus agricoles.

Le compostage décompose et transforme le tout en humus, semblable à de la terre.

Il permettra d'améliorer la qualité du sol en lui rendant certains nutriments, une meilleure capacité de rétention d'eau et en réduisant l'incidence de certaines maladies chez les végétaux.

Un bon compost se compose des éléments suivants : les résidus organiques, de l'eau, de l'air et de la main d'oeuvre. Cette main d'oeuvre se compose, quant à elle de 1% d'intervention humaine

et 99% d'intervention de micro-organismes, bactéries, champignons, insectes et vers, bref, entièrement naturelle.

Il faudra donc veiller :

- > à alterner les types de déchets organiques : un compost composé uniquement de gazon coupé pourrira et ne sera pas utilisable
- > au degré d'humidité : pas trop sec, pas trop mouillé, le compost doit être couvert en permanence (trop de pluie nuit)
- > à aérer correctement le compost, et ceci constitue probablement le point le plus important d'un compost de qualité !

Que peut-on y mettre

Deux grandes catégories de déchets se retrouvent dans le compost :

1. Résidus de jardinage : "réduisez-les", par déchiquetage, découpage, broyage,...

Feuilles, Gazon (sec ou mélangé à de la paille, des copeaux de bois ou par couches alternées avec du papier ou du carton déchiqueté), Végétaux, Mauvaises herbes (évités les graines mûres, votre compost risque de germer une fois répandu !), Vieux terreau d'empotage, Tiges molles de végétaux, Branchages broyés, Cendres de bois (en petites quantités), Paille et foin.

2. Résidus ménagers : appliquez-leur le même principe : plus c'est petit, mieux cela composte !

Epluchures ou restes de fruits et légumes, Coquilles d'oeufs écrasées (attention, pas en trop grandes quantités !), Sacs de thé (pensez à enlever l'agrafe !), Marc de café avec filtres (les vers y trouveront des nids très à leur goût), Papier journal (non coloré et déchiqueté), Cartons (sans bandes autocollantes et déchiquetés), Litière d'animaux domestiques biodégradables, Papiers usagés (comme les essuie-tout, mouchoirs, serviettes, toujours déchiquetés), Huiles et Graisses de friture (si d'origine végétale), Os broyés, Coquilles de noix et noisettes (réincorporer après tamisage), Carapaces de crustacés concassées.

Que faut-il éviter?

Viandes et poissons risquent d'attirer des indésirables,

Produits laitiers, Fromages, Plantes montées en graine,

Plantes ou résidus d'arbres et arbustes malades (la destruction par le feu est recommandée),

Litières domestiques ordinaires (en général non biodégradables),

Bois de menuiserie trop gros,

Langes et couches-coulottes, Cendres de charbon, Matières synthétiques comme plastiques, verres, papiers, métaux, que nous recyclerons par d'autres moyens

Compost en tas (extrait de "Cahier Technique du compostage" Région Wallonne)

## **Le compostage en tas**

Cette méthode est réservée aux grands jardins. Il s'agira simplement d'entasser les déchets organiques dans un endroit ombragé du jardin.

Travailler préalablement le sol pour permettre aux micro-organismes de remonter dans le compost et commencer par une couche de tiges ou branchages grossièrement broyés.

Déposer ensuite chaque jour les déchets de cuisine et de jardin, alterner le type de déchets et mélanger les plus secs aux plus humides. La température va augmenter (jusqu'à 70°C au milieu du tas) puis retomber.

Après un délai de 2 à 6 semaines, le tas doit s'être affaissé.

Il faudra alors l'aérer et vérifier s'il n'est pas trop humide (comme une éponge essorée), opérations à répéter régulièrement (environ toutes les 4 semaines).

Il est important que le tas soit protégé de la pluie et du soleil.

Entre 6 mois et 1 an plus tard, le compost est mûr et prêt à être tamisé puis utilisé.

## **Le bac ou silo à compost**

Le principe sera identique au compostage en tas. Simplement on va "domestiquer" le tas en bacs ou silos avec plusieurs compartiments.

Ne pas oublier de labourer grossièrement le sol avant de commencer.

Construire des bacs d'1m<sup>3</sup> (1m de haut, de large et de profondeur) en s'assurant que l'air circule bien.

Prévoir des planches amovibles à l'avant pour retirer facilement le compost.

L'utilisation de plusieurs compartiments permet de transférer le compost à différents stades d'évolution de l'un vers l'autre et d'augmenter les quantités de déchets absorbées.

Ici aussi il est recommandé de couvrir.

## **Le compostage en fûts (compostière domestique)**

Les mêmes principes resteront d'application, surtout dans une compostière qui constitue un endroit fermé qu'il conviendra d'aérer correctement.

Il existe de nombreux modèles dans le commerce et on s'assurera du respect des quelques règles suivantes : une trappe à l'avant pour évacuer le compost mûr, un fond profilé et perforé pour une bonne aération par le bas, un couvercle ventilé doit permettre à l'air intérieur de circuler et protéger de la pluie. Commencer par un fond de branchettes et fleur fanées.

Ensuite entasser les déchets mélangés à du compost mûr (qui contient les indispensables micro-organismes nécessaires au bon compostage).

On ne pourra pas "retourner" le tas de compost, il s'agira d'oxygéner le mélange à l'aide d'un grand crochet auquel on applique un quart de tour après l'avoir planté dans le compost.

Ne pas oublier d'alterner les types de déchets.

<b>PERMIS</b>	<b>INTERDIT</b>	<b>Destination</b>
sacs en papier boîtes en carton magazines et journaux dépliants publicitaires livres annuaires téléphoniques fiches papiers ordinateur rouleau essuie-tout/papier WC (écrasé)	papier sale ou gras papier aluminium papier cellophane papier de fas thermique emballages de vivres papier plastifié papier collant papier carbone autocollant  papier déchiqueté par un destructeur carton à boisson type "Tétra-pak"	Collecte Vieux Papiers
Bouteilles ou flacons en plastique ayant contenu : > eau, limonade, lait > détergents, adoucissants > agents de blanchiments > eau distillée > produits de bain et de douche > jus de fruits et de légumes > produits d'entretien > huiles alimentaires et vinaigre > produits de vaisselle	pots et ravers (yaourts, beurre,...) gobelets en plastique sacs et sachets en plastique films en plastique bidons d'huile moteur emballages ménagers marqués de la tête de mort (dégivrant, white spirit,...) frigolette	Sac jaune
canettes métalliques boîtes de conserve plats, ravers et barquettes en aluminium capsules et couvercles en métal aérosols	feuilles en aluminium emballages marqués de la tête de mort (certains produits insecticides,...)	Sac jaune
Cartons à boisson, alimentaire de type Tétra-pak, bien vidés et écrasés	<b>PAS DANS LA COLLECTE DES VIEUX PAPIERS !</b>	Sac jaune
Encombrants : meubles matelas électroménagers châssis de fenêtre fonds de grenier	déchets inertes (terres, gravats,...) déchets de jardin et de pelouse déchets ménagers et assimilés pneus compost	Encombrants  4x par an
Verre : bouteilles sans bouchons bocaux sans couvercles	vitres et miroirs ampoules tubes néon  porcelaine, cristal, grès, pyrex, faïence	Bulles à verre
Piles	<b>PAS DANS VOS POUBELLES ! TRES POLLUANT !</b>	Collecte auprès de la salle des fêtes à Pouigny, parc à conteneurs
Médicaments périmés Médicaments non entièrement utilisés (hors de portée des enfants !)	<b>PAS DANS VOS POUBELLES ! TRES POLLUANT !</b>	Collecte auprès de votre pharmacien ou du parc à conteneurs
Vêtements	<b>PAS DANS VOS POUBELLES !</b>	Collecte en porte à porte ou dépôt auprès de

Parc à conteneurs à la déchetterie de Le Blanc accepte :



- Bouteilles et flacons en plastique (bien vidés, sans bouchon)

- Les Cartons à boisson (Egouttés et bien aplatis)



- Les Métaux : rapiers en métal,



canettes, boîtes de conserve, pièces métalliques usagées (Bien égouttés)



- Papiers et cartons (Sans sac plastique, propres et écrasés)

- Le Verre : bocaux et bouteilles (Triés entre colorés ou non, pas de porcelaine, ni faïence, ni verre, ni miroir)

- Les huiles de moteur

- Les huiles et graisses de friture

- Les petits déchets spéciaux ménagers :



médicaments, piles,



fonds de peintures, pesticides, tubes néon, produits d'entretien ménager, produits chimiques, radiographies,...

- Les objets encombrants : max 10m3 par an/ménage (Compactés et écrasés si possible)



- Les déchets verts



- Les vêtements et tissus

- Les bouchons en liège

**BRÛLER VOS DECHETS  
EST INTERDIT !  
(production de dioxine !!!)**

**DEVERSER ou  
ABANDONNER VOS  
IMMONDICES EST  
INTERDIT !**

Parc à conteneurs

Mardi : 9h30-12h30 + 13h-18h

Mercredi : 10h30-12h30 +  
13h-19h

Jeudi : 9h30-12h30 + 13h-18h

Vendredi : 9h30-12h30 +  
13h-18h

Samedi : 9h30-12h30 +  
13h-16h

"Compostables" :  
reste de fruits et légumes  
coquilles d'oeufs  
marcs et filtres à café, sachets de thé  
papiers essuie-tout  
fleurs coupées et plantes fanées  
bois coupés en petits morceaux  
taillis de haies  
sciure et copeaux de bois  
herbes de tonte et feuilles mortes

"Non compostables" :  
plastiques  
ferrailles  
canettes  
textiles  
verres  
langes jetables  
litières d'animaux domestiques non  
biodégradables  
poussières d'aspirateur  
os et déchets d'animaux  
terre et sable  
sauce, graisse et huile



Compostage à domicile

# Les bacs à tri

La commune de Pouligny St Pierre n'a pas encore mis à la disposition de chaque foyer de notre village des bacs à tri sélectif, il existe un lieu unique où sont entreposés un conteneur à poubelle à ordures ménagères et des conteneurs recueillant le verre et journaux/ papier.

Les sacs jaunes sont entreposés dans le même conteneur que les sacs gris.

Les autorités locales n'assurent pas encore l'élimination des déchets dangereux.

Le tri dans votre lieu d'hébergement:

Chaque lieu d'hébergement est équipé d'un minimum de 3 bacs de tri sélectif dont le classique bac à ordures ménagères.

+ un bac à recueil de piles

Le saviez-vous?:

La quantité de mercure contenu dans une seule pile peut polluer jusqu'à 500 l d'eau; jetée dans la nature, elle pollue 1 m<sup>3</sup> de terre et 1000 m<sup>3</sup> d'eau pendant 50 ans.

Or, 10 % seulement des piles sont recyclées en France.

+ un lieu de compostage

Le saviez-vous?:

Dans la poubelle d'un français moyen:

- 40 % des déchets peuvent être compostés
- 40 % peuvent être recyclés ou réparés
- et pour les 20 % restant, de nombreux progrès restent à faire...

# Les produits d'entretien

Les produits d'entretien en tout genre, les solvants, les colles, les peintures, etc, contribuent à une pollution massive des sols, de l'eau et de l'air.

De plus, une fois dilués dans les égouts, ils créent des mélanges chimiques d'une haute toxicité qui nuisent au bon fonctionnement des stations d'épuration.

50 % de ces agents échappent aux usines de traitement et sont rejetés dans les cours d'eau et la mer.

75 % de la pollution maritime provient ainsi des eaux issues du continent.

